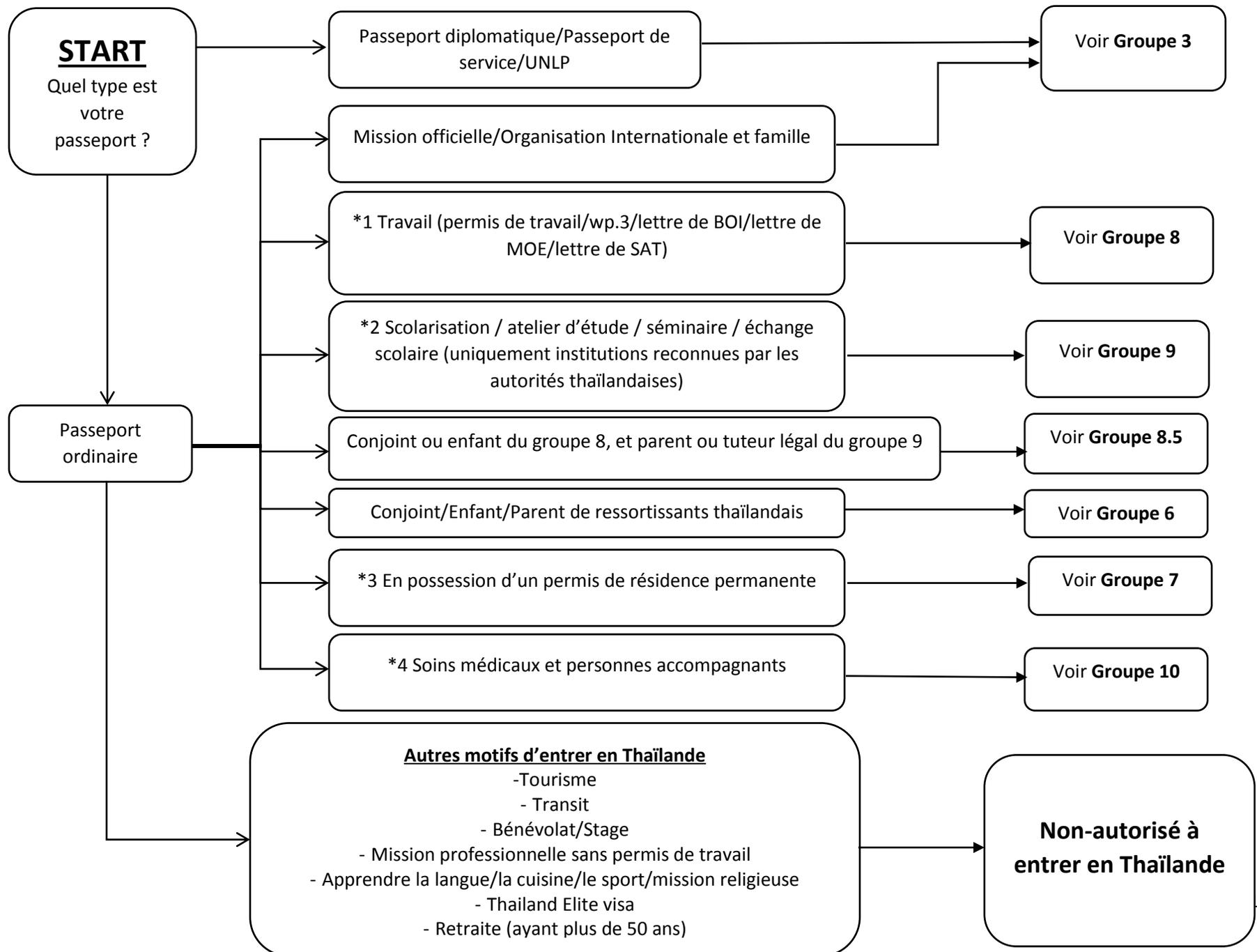


Document 1: Etes-vous autorisé à entrer en Thaïlande ? Et que devez-vous faire ?



Remarque

- *1 Le détenteur d'un permis de travail en cours de validité
Le détenteur d'un wp.3 datant de moins d'un mois
En possession d'une lettre de BOI (Board of Investment), d'une lettre de MOE (Ministry of Education) ou d'une lettre de SAT (Sports Authority of Thailand)
- *2 Les personnes qui étudient dans une école, une université, une institution reconnue par les autorités thaïlandaises
- *3 En possession du permis de résidence permanente
TM.15/16/17 (Thai Certificate of Residence)
(photo ci-jointe)
- *4 Les personnes qui nécessitent des soins médicaux et les accompagnants (max. 3 personnes)